

Formation de référents dans le domaine de la maltraitance envers les enfants pour les professionnels de premier niveau

Ce projet entend former des professionnels issus de lieux de travail régulièrement confrontés, à titre divers, aux problèmes de maltraitance envers les enfants. Ces "référents maltraitance" pourront donner à leurs collègues des réponses adaptées aux ressources du réseau et à la réalité locale, ceci afin d'améliorer la détection et l'aide précoce aux enfants et aux familles.

Le concept de cette formation a été mis sur pied par Dr Pascale Colom, de la [Fondation Charlotte Olivier](#)

Résumé

Le niveau de sensibilisation des professionnels des secteurs éducatifs, sociaux et sanitaires, à la maltraitance envers les enfants a beaucoup augmenté ces dernières années. Les signes d'alerte et les facteurs de risque sont mieux connus. Par contre le type de démarche à entreprendre, face à une situation qui inquiète pose encore de grands problèmes. En effet, les professionnels de 1^{er} niveau (en contact direct avec la population générale des mineurs) ne sont pas des spécialistes de la maltraitance et ce n'est d'ailleurs pas leur mission. De ce fait, ils redoutent en avertissant les services spécialisés de déclencher à tort une réaction institutionnelle et/ou judiciaire disproportionnée voir injuste vis à vis d'une famille dès lors en but à la stigmatisation. Cette réserve légitime de leur part entraîne un défaut de détection et d'interventions précoces de prévention et de soins, par les professionnels de 2^{ème} niveau (spécialistes en contact avec les mineurs référés).

Il paraît dès lors évident que la présence au sein des équipes, établissements, unités de travail, d'un ou d'une collègue spécialement formée dans ce domaine ("référent pair") serait d'une grande utilité. Il pourrait servir de premier relais, de conseiller et de soutien à l'orientation et à la décision de ses collègues. Ceux-ci aurait accès à lui de manière simple, naturelle et immédiate, comme ils bénéficient naturellement des conseils d'un collègue spécialisé dans un domaine précis.

Cette présence au sein de l'équipe de travail, permettrait de soutenir les professionnels souvent confrontés à des situations angoissantes, devant lesquelles ils se sentent parfois impuissants ou partagés entre des loyautés contradictoires.

"Le référent est une personne de mon équipe, elle parle mon langage, elle connaît mon milieu de travail, elle est accessible, je peux facilement lui poser ma question, je vais pouvoir échanger avec elle simplement, elle va me conseiller et m'orienter en fonction de la situation de l'enfant et des ressources de ma région".

Cette présence favoriserait ainsi la détection précoce des enfants en danger et la prise en charge précoce des familles ayant besoin d'aide, en permettant au professionnel de préciser son observation et d'informer plus judicieusement les professionnels de 2^{ème} niveau (Services spécialisés, Service de

protection de l'enfance, Justice de paix, etc.)

Public cible

Sages-femmes, puéricultrices, infirmières HMP, mamans de jour, éducatrices de la petite enfance, pédiatres, médecins généralistes, infirmières scolaires, logopédistes, enseignants, médiateurs, maîtres de sports, animateurs, éducateurs, répondants de téléphone (tel me ou main tendue), assistants sociaux, policiers, Juges de Paix, etc.

Description de la formation

Objectif général: aider conseiller et soutenir les professionnels sur leur lieu de travail, dans le dépistage et la prise en charge des enfants en risque de maltraitance.

Formation de type modulaire: modules d'introduction traitant de la maltraitance, du repérage de l'enfant en danger et des possibilités de prise en charge par le réseau local, formation centrée sur les connaissances et techniques des différents milieux professionnels.

Multiplicateurs formés par suivi individualisé sur le lieu de travail.

Matériel didactique et outils pédagogiques adaptés aux connaissances des professionnels concernés et aux réalités régionales

Durée

Pour les **référénts**, trois jours de formation (cours-bloc de 2 jours puis 1 jour de retour dans le 6 semaines suivantes)

Pour les **multiplicateurs**, trois jours de formation et 15 heures de suivi

Avantages

- adaptation de la formation aux besoins du terrain;
- valorisation des compétences propres à chaque professionnel;
- mise à disposition de matériel pédagogique spécifique aux réalités cantonales et professionnelles;
- mise à disposition de matériel pédagogique spécifique aux réalités cantonales et professionnelles;
- formation des futurs formateurs intégrée dans la formation de base, effet de multiplicateurs pour permettre un développement efficace et peu coûteux;
- formation interdisciplinaire;
- participation des professionnels cibles au projet (groupe de pilotage).

Formation 2005

La dernière formation a eu lieu les 12 et 13 mai 2004, ainsi que le 12 juin 2004 au Centre Rencontres de Courfaivre. Des professionnels d'horizon très différents se sont retrouvés.

Les dates et les modalités de la prochaine formation (2005) sont encore à définir.

Pour toute information supplémentaire, contacter Mme Danièle Maurice, 032 476 67 70 ou daniele.maurice@bluewin.ch

Vous pouvez consulter le rapport de l'évaluation de la formation et son résumé : [évaluation référent maltraitance, résumé du rapport](#)